



PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES

RPI

BOISSISE-LA-BERTRAND / BOISSETTES

Sommaire

1- PORTEUR DU PROJET.....	5
2- CONTEXTE.....	5
3- POPULATION	6
• Evolution de la population depuis 1968.....	6
• Population par tranches d'âge.....	6
• Evolution de la population scolaire.....	7
• Répartition pour la rentrée 2022-2023.....	7
• Dispositifs pour les enfants de moins de 3 ans	8
4- DISPOSITIFS EXISTANTS	8
• Les activités périscolaires	8
Organisation des activités périscolaires	8
Fréquentation.....	8
Evolution des effectifs	8
• Autres dispositifs municipaux	9
Actions sur le temps scolaire.....	9
Actions du Conseil Municipal des Enfants en collaboration avec le Conseil Des Aînés	9
• Dispositifs associatifs	9
Ateliers de créations artistiques	9
Stages d'Escalad'Arbre.....	9
La fête des enfants	10
Olympiades des enfants.....	10
Actions solidaires	10
5- OBJECTIFS DU PEDT.....	11
• Les objectifs pédagogiques.....	11
Axe Pluridisciplinaire.....	11

Axe Citoyenneté.....	11
Axe Environnement et Culture	11
Axe Savoir vivre ensemble.....	11
• Projet pédagogique périscolaire	12
6- MOYENS DE MISE EN ŒUVRE.....	12
• Les locaux	12
• Les tarifs.....	13
• Accueil des enfants présentant un handicap	13
• Moyens humains	13
• Articulation avec d'autres dispositifs et activités.....	13
• Partenariats associatifs	14
• Modalités d'information aux familles.....	14
7- PLAN MERCREDI.....	14
• Présentation du Plan Mercredi	14
Complémentarité et cohérence éducatives	14
Accessibilité pour tous	15
L'information aux familles.....	15
Le centre de Loisirs du RPI.....	15
• Projets éducatifs périscolaires du mercredi.....	15
• Les activités éducatives du Plan Mercredi	16
8- PLANNING SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	16
9- PILOTAGE ET COORDINATION	17
• Pilotage du projet	17
• Coordination des activités	18
10- EVALUATION DU PROJET	18
11- CONCLUSION	19

12- ANNEXES	20
• Annexe 1 - Effectifs scolaires et périscolaires 2022-2023 - en PJ.....	20
• Annexe 2 - Règlement intérieur – en PJ.....	20
• Annexe 3 - La charte de la laïcité – en PJ.....	20
• Annexe 4 - Convention avec la ligue de l’enseignement – en PJ.....	20
• Annexe 5 - Convention pour les cours d’anglais – en PJ	20
• Annexe 6 - Grille tarifaire.....	21
• Annexe 7 - Grille d’évaluation du PEDT	22
• Annexe 8 - Questionnaire de satisfaction des enfants	25
• Annexe 9 - Questionnaire de satisfaction des familles	26

Il est essentiel de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des *activités* périscolaires mises en place dans le cadre d'un Projet Educatif De Territoire. Cette démarche doit se développer dans le prolongement du service de l'éducation existant et en complémentarité avec lui. C'est un engagement entre les collectivités, les services de l'Etat et les acteurs éducatifs. Il doit faciliter pour chaque enfant un parcours cohérent et de qualité.

Au-delà de l'accueil périscolaire, il s'inscrit dans le « plan mercredi » afin d'organiser l'accueil du mercredi :

- Faciliter la complémentarité entre le temps périscolaire, l'école tout en tenant compte de la cellule familiale.
- Permettre l'accessibilité pour tous en y incluant les enfants en situation de handicap
- Développer les activités périscolaires en lien avec les acteurs locaux et le tissu associatif.

1- PORTEUR DU PROJET

Le présent PEDT est établi, pour une durée de quatre années dans le cadre d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal des communes de Boissise-la-Bertrand et Boissettes (RPI depuis 2005).

Les locaux étant sur la commune de Boissise-la-Bertrand, le suivi sera assuré par la commune de Boissise-la-Bertrand en collaboration avec Boissettes.

2- CONTEXTE

Boissise-la-Bertrand est une commune de Seine-et-Marne, elle fait partie de la Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine. Boissettes est limitrophe de Boissise-la-Bertrand.

La commune est traversée par la route départementale D 39 qui relie Boissise-la-Bertrand à Melun et une liaison par le RD 50 entre Saint-Fargeau-Ponthierry et Seine-Port.

Elle est située à 50 Km au Sud/Est de Paris, en bord de Seine.

Son école primaire « Les Fontaines » accueille également les enfants de Boissettes dans le cadre d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), dont elle assure la gestion.

Boissise-la-Bertrand a une superficie de 778 hectares pour une population de 1170 habitants (données 2018).

Boissettes a une superficie de 154 hectares pour une population de 413 habitants.

3- POPULATION

Evolution de la population depuis 1968

Boissise-la-Bertrand (*)	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	392	541	697	788	889	963	1 159	1 146
Densité moyenne (hab/km ²)	50,3	69,4	89,4	101,0	114,0	123,5	148,6	146,9
Boissettes (*)	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	265	289	387	455	427	434	442	409
Densité moyenne (hab/km ²)	172,1	187,7	251,3	295,5	277,3	281,8	287,0	265,6

(*) Sources : Insee de 2019

Population par tranches d'âge

Boissise-la-Bertrand	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	36	28	78,4	86,7	72,6
6 à 10 ans	77	74	96,2	96,5	96,0
11 à 14 ans	47	46	97,9	96,1	100,0
15 à 17 ans	41	40	97,6	93,7	100,0
18 à 24 ans	61	31	51,4	48,3	54,9
25 à 29 ans	37	1	2,7	5,0	0,0
30 ans ou plus	829	2	0,2	0,0	0,4
Boissettes	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	18	16	88,9	100,0	75,2
6 à 10 ans	30	30	100,0	100,0	100,0
11 à 14 ans	28	28	100,0	100,0	100,0
15 à 17 ans	11	11	100,0	100,0	100,0
18 à 24 ans	25	7	28,0	25,0	33,3

25 à 29 ans	14	1	7,1	0,0	12,5
30 ans ou plus	270	1	0,4	0,0	0,7

(*) Sources : Insee de 2019

Evolution de la population scolaire

Un seul groupe scolaire pour les 2 communes de Boissise-la-Bertrand et Boissettes.

Année Scolaire	Ecole Les Fontaines			
	Effectifs	Nbr de Classes	BLB	Bttes
2010-2011	114	5	85	31
2011-2012	117	5	89	28
2012-2013	122	5	98	24
2013-2014	132	5	109	21
2014-2015	108	5	91	17
2015-2016	111	5	98	13
2016-2017	109	5	94	15
2017-2018	103	5	85	18
2018-2019	101	5	84	17
2019-2020	91	4	75	16
2020-2021	91	4	72	19
2021-2022	98	4	71	27
2022-2023	110	5	80	30

Répartition pour la rentrée 2022-2023

110 enfants de 3 à 11 ans seront accueillis à l'école « Les Fontaines ».

- 2 classes de maternelles en maternelle
 - PS-MS : 25 élèves
 - MS- GS : 24 élèves
- 3 classes en élémentaire
 - CP : 18 élèves
 - CE1-CE2 : 23 élèves
 - CM1-CM2 : 20 élèves



Dispositifs pour les enfants de moins de 3 ans

Les parents ont la possibilité de faire garder leurs enfants de moins de trois par les assistantes maternelles du territoire, agréées par le département de Seine-et-Marne.

4- DISPOSITIFS EXISTANTS

Le PEDT concerne les enfants de Boissise-la-Bertrand et Boissettes, âgés de 3 à 11 ans, répartis sur cinq classes.

Les activités périscolaires

Organisation des activités périscolaires

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H45 à 8H45 et de 16H30 à 18H30,
- Durant les pauses méridiennes de 11H30 à 13H30 (réparties en 3 services),
- Les mercredis de 7H45 à 18H30.

Fréquentation

Actuellement, la collectivité intervient sur le temps périscolaire du matin et soir, la pause méridienne et le mercredi en accueil de loisirs sans hébergement.

Le taux de fréquentation des enfants en périscolaire matin et soir est de 30%.

Le taux de la pause méridienne est de 80%.

Le mercredi proposé depuis novembre 2021, l'estimation est de 25% pour l'année scolaire à venir.

Evolution des effectifs

La population est en croissance depuis une année et de nouveaux lotissements sont en construction sur le territoire des deux communes, dont 25% seront des logements sociaux.

De jeunes couples avec enfants en bas âges aménagent et vont encore aménager dans les deux / trois années à venir.

Ces nouveaux arrivants vont augmenter les effectifs. Pour la plupart, les couples travaillent dans l'agglomération, voire sur Paris et la petite couronne.

L'accueil du périscolaire est essentiel pour les familles, la probabilité de la fréquentation est forte vue la conjoncture.

Il est important de pouvoir proposer pour tous une offre de qualité, d'en faciliter l'accueil et de pouvoir répondre à la demande des familles en leur proposant un accueil souple et abordable financièrement en fonction des revenus de chacun.

Une tarification en fonction du quotient familial a été votée en 2022 - Voir Annexe 1



Autres dispositifs municipaux

Actions sur le temps scolaire

Afin de favoriser la réussite scolaire et d'offrir les meilleures conditions matérielles et éducatives aux enfants, la commune finance des interventions sur le temps scolaire :

- Etudes surveillées les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h
- Piscine
- Anglais à l'école à partir de la MS dont l'intervenante d'anglais, rémunérée par la mairie, détient l'agrément Education Nationale
- Classe découverte dans le cadre du Label Développement Durable obtenu par l'école

Actions du Conseil Municipal des Enfants en collaboration avec le Conseil Des Aînés

- Potager Bio et Composteurs (SMITOM)
- Tri sélectif et Collecte des piles et des bouchons
- Nettoyage des Bois
- Célébration du 11 Novembre avec travail sur la mémoire
- Village de Noël
- Plantations d'arbres fruitiers dans le parc municipal des Vives Eaux
- Animations intergénérationnelles avec les deux Maisons de Retraite du territoire
- Sorties pédagogiques sur le thème de la citoyenneté et de l'environnement

Exemples de sorties réalisées ces 5 dernières années sauf les 2 années COVID : le Sénat, l'Assemblée Nationale, le Département de Seine-et-Marne, le Musée de la Gendarmerie, le Musée de le SNECMA, le Centre de Transmission de la Marine -accueil exceptionnel pour les enfants du CME- , le Centre de Traitement des eaux de Boissise-la-Bertrand, la visite du centre de triage et d'incinération du SMITOM

Dispositifs associatifs

Ateliers de créations artistiques

Avec l'association Créa'Kids

Stages d'Escalad'Arbre

Stages d'escalade d'arbres et de sensibilisation à l'écosystème de la forêt, organisée par la commune sur les périodes de vacances scolaire avec l'association COV77 de Vert-Saint-Denis

La fête des enfants

Organisée par l'Association Des Parents d'Elèves et le Comité Des Fêtes

Olympiades des enfants

Journée conviviale d'échange et de partage autour du sport organisée par le CME en partenariat avec le Municipalités, le Comité Des Fêtes, l'Association Des Parents d'Elèves et le Conseil Des Aînés

Actions solidaires

Avec l'épicerie Sociale LAFAMISOL et la Force d'un Sourire

5- OBJECTIFS DU PEDT

L'objectif principal du projet s'articule autour du bien-être et de l'épanouissement des enfants en accord avec les familles et en lien avec l'école. Il doit être en harmonie avec la journée scolaire ou le temps libre du mercredi.

L'ensemble des objectifs éducatifs doit permettre aux enfants de devenir de futurs citoyens à part entière.

Les objectifs pédagogiques

Axe Pluridisciplinaire

- Permettre la découverte et le développement des capacités physiques, intellectuelles de l'enfant
- Développer la sensibilité artistique de l'enfant,
- Développer les capacités créatrices et imaginaire de l'enfant de manière ludique et non consommatrice,

Axe Citoyenneté

- Permettre un apprentissage de la citoyenneté par la vie en collectivité
- Développer le sens critique et la prise de décision,
- Développer la notion de l'équilibre entre libertés et contraintes, droits et devoirs,
- Sensibiliser l'enfant à son environnement et à l'éco-citoyenneté,

Axe Environnement et Culture

- Sensibiliser l'enfant à son environnement et à l'éco-citoyenneté,
- Faire découvrir la richesse culturelle et l'attractivité du territoire, des paysages, du patrimoine historique

Axe Savoir vivre ensemble

- Favoriser l'expression orale de l'enfant et porter une attention particulière à sa parole
- Favoriser l'autonomie de l'enfant et sa prise d'initiative
- Favoriser l'entre-aide et la coopération dans le groupe, être attentif aux capacités des différents membres du groupe
- Faciliter les relations intergénérationnelles

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de continuer les actions en cours et de prolonger les partenariats déjà existants avec :

- Les deux municipalités
- L'Education Nationale

- Le tissu associatif du territoire
- Les familles

Projet pédagogique périscolaire

Un projet pédagogique est mis en place et renouvelé chaque année scolaire par la Ligue de l'Enseignement. Il doit s'inscrire dans les objectifs fixés par la collectivité.

L'accueil de loisirs doit :

- Permettre à l'enfant son intégration et sa socialisation avec ses pairs

mais aussi de :

- Favoriser son accès au sport et à la culture, permettre les échanges inter associatifs,
- Développer son éducation à la citoyenneté,
- Favoriser son épanouissement pour en faire un acteur autonome,
- Prendre en compte, préserver et améliorer son environnement,
- Favoriser sa prise de conscience des enjeux du développement durable,

6- MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Les locaux

Les locaux de la municipalité mis à disposition seront mutualisés par les différents partenaires du PEDT en fonction des besoins et des plannings.

- Salle polyvalente (240 m²)
- Restaurant scolaire (environ 130 m²)
- Bibliothèque Ecole (40 m²)
- Salle informatique Ecole (19 m²)
- 1 classe non occupée (60 m²)
- Dortoir (29 m²)
- 2 Locaux associatifs à la Mairie (environ 22 m² et 17 m²)
- Préau couvert (environ 54 m²)
- 2 cours d'école (maternelle et élémentaire)
- Régie (salles de rangement – petit matériel-) 10 m² et 14 m²
- 1 stade multi activités

Les tarifs

Une grille tarifaire en fonction du quotient familial est mise en place afin d'assurer l'accessibilité pour tous.

Accueil des enfants présentant un handicap

- Les locaux mis à disposition respectent les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- Les animateurs sont formés à l'accueil des enfants handicapés,
- Chaque année, un atelier est proposé aux enfants afin de les sensibiliser aux différents handicaps, cognitifs, sensoriels, moteurs ou sensori-moteurs.

Moyens humains

L'équipe d'animation est composée d'un(e) directeur(ice) et d'autant d'animateurs que de besoin.

Les taux d'encadrement de l'accueil de loisirs périscolaires (matin avant la classe, soir après la classe, pause méridienne) sont de :

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans,
- 1 animateur pour 18 enfants à partir de 6 ans,

Les taux d'encadrement de l'accueil de loisirs périscolaires le mercredi (pour une amplitude de 10h45) sont de :

- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans,
- 1 animateur pour 14 enfants à partir de 6 ans.

Tous les intervenants sont diplômés :

- BPJEPS ou BAFD pour le Directeur
- BAFA pour les animateurs
- De l'agrément Education Nationale pour les intervenants extérieurs

Articulation avec d'autres dispositifs et activités

Les activités prévues dans le projet éducatif territorial s'articuleront avec :

- Le projet d'école en collaboration avec les enseignants
- Les projets du Conseil Municipal des Enfants

Partenariats associatifs

Le projet éducatif territorial mis en place pourra s'appuyer sur des bénévoles associatifs tels que :

- Conseil des Aînés
- Association Créa'kid
- Comité des Fêtes
- Association d'escalade COV77
- Association Des Parents d'Elèves

Modalités d'information aux familles

- Une communication est faite à chaque période pour présenter les différentes activités proposées aux enfants,
- Une réunion d'information pour les familles est prévue en début d'année
- Deux questionnaires de satisfaction sont remplis en fin d'année par les familles : un pour les parents et un pour les enfants
- Un bilan présentant l'évaluation du PEDT est réalisé et présenté en fin d'année scolaire aux familles

7- PLAN MERCREDI

Notre Plan Mercredi s'inscrit entièrement dans notre Projet Educatif De Territoire.

Présentation du Plan Mercredi

Le Plan Mercredi est un plan national impulsé par le Ministère de l'Education Nationale, qui vise à créer des activités de qualité le mercredi dans un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires.

Complémentarité et cohérence éducatives

- Le plan mercredi permet de proposer des activités en fédérant l'ensemble des partenaires du PEDT autour de projets communs, contribuant ainsi au plein développement et épanouissement des enfants.
- Le planning des activités est organisé en cohésion avec les différents partenaires éducatifs du territoire tant scolaires que périscolaires et extra-scolaires
- Les locaux sont mutualisés entre tous les partenaires du PEDT
- Tout cela afin de répondre et de s'intégrer au mieux, pour les enfants, aux objectifs définis par le PEDT.
- Le Plan Mercredi est établi pour quatre ans.

- Le pilotage et la coordination du Plan Mercredi se fait par le Comité de Pilotage du PEDT.

Accessibilité pour tous

- Les locaux mis à disposition respectent les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (Norme PMR)
- Les animateurs sont formés à l'accueil des enfants handicapés,
- Chaque année, un atelier est proposé aux enfants afin de les sensibiliser aux différents handicaps, cognitifs, sensoriels, moteurs ou sensori-moteurs.
- Les objectifs appuient sur la mise en avant de la mixité sociale, du respect et de la tolérance de tous.
- Une grille tarifaire en fonction du quotient familial est mise en place

L'information aux familles

- Mise en place d'un portail famille avec toutes les informations et documents concernant l'accueil du périscolaire : plannings d'activités, règlement intérieur, tarifications, menus ...
- Un planning des activités est communiqué aux familles à chaque période

Le centre de Loisirs du RPI

- Le centre de loisir concerné par le Plan Mercredi est situé dans les locaux de l'unique école du RPI, l'école des Fontaines à Boissise-la-Bertrand et a accès à la salle polyvalente la « Recellerie » ainsi que la salle des associations.
- Il accueille les enfants de maternelle et d'élémentaire les mercredis de 7H45 à 18H30.
- Il est possible d'inscrire son enfant par demi-journée, avec ou sans cantine.

Projets éducatifs périscolaires du mercredi

Le projet éducatif périscolaire inclus les activités périscolaires des jours ouvrés et du mercredi.

Il suit les objectifs définis dans les quatre axes pédagogiques du PEDT

- Axe Pluridisciplinaire
- Axe Citoyenneté
- Axe Environnement et Culture
- Axe Savoir Vivre Ensemble

Il inclut la spécificité du mercredi comme étant un temps de détente dans la semaine tout éveillant au rythme biologique des enfants. Il se doit de suivre les envies et les projets proposés par les enfants.

Cf. Page 11 – Chapitre 0

Les activités éducatives du Plan Mercredi

Les activités sont conçues dans une logique de loisir et de découverte autour d'activités culturelles, artistiques, environnementales, numériques, citoyennes et sportives.

Elles répondent aux projets proposés par les enfants et s'insèrent dans les objectifs définis par le PEDT.

La participation aux activités est fondée sur le libre choix de l'enfant selon ses envies et ses besoins.

Afin de réaliser les projets des enfants, des cycles d'activités sont préparés en amont par l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique a pour mission de respecter les objectifs définis par le PEDT tout en s'assurant que ces activités se dérouleront dans un cadre ludique basé sur la découverte et l'épanouissement de chacun.

Les enfants étant acteurs de leur loisir, les plannings pourront être amenés à évoluer en cas de besoin.

Le respect du rythme de l'enfant dans la journée sera une préoccupation de chacun.

8- PLANNING SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Accueil matin 7h45 - 8h45	Accueil échelonné des enfants et ateliers individualisés				
Matinée 8h45 - 11h45	Ecole	Ecole Cours d'anglais	Projets pédagogiques	Ecole	Ecole
Midi 11h45 - 13h30	Jeux société / Lecture / Jeux collectifs / Compost / Tri sélectif / Arrosage du potager				
Après-midi 13h30 - 16h30	Ecole	Ecole	Projets pédagogiques	Ecole Cours d'anglais	Ecole Atelier jardinage
Accueil soir 16h30 - 18h30	Etude / Projets thématiques	Etude / Projets thématiques	Projets thématiques	Etude / Projets thématiques	Ateliers jardinage et/ou bricolage

Projets thématiques 1er Trimestre :

- Organisation des élections et mise en place du CME (Conseil Municipal des Enfants)
- Préparation 11 novembre avec travail sur la mémoire
- Animation du village - Atelier de décoration du village de Noël
- Confection de cartes de vœux et des cartes des menus pour le repas des anciens
- Action solidaire - calendrier de l'avent inversé

Projets thématiques 2ème Trimestre :

- Ateliers actions solidaires
- Réalisation et mise en place des projets du CME
- Sorties écocitoyennes
- Actions inter générationnelles
- Jardinage - préparation des semis

Projets thématiques 3ème Trimestre :

- Plantation dans le Potager Bio
- Plantation d'arbres fruitiers
- Réalisation et mise en place des projets du CME
- Actions intergénérationnelles
- Projet classe découverte lien avec le Label EDD - Ecole Développement Durable

9- PILOTAGE ET COORDINATION

Pilotage du projet

La mise en œuvre du projet relève de la compétence de la collectivité qui en assure le pilotage. Celle-ci est assurée par la commune de Boissise-la-Bertrand.

Les deux communes du RPI travaillent en collaboration étroite sur le PEDT et ont fait le choix d'offrir un accueil de qualité et accessible à tous.

Elles désirent s'engager et respecter la charte qualité selon les axes définis dans le cadre du plan mercredi à savoir :

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignants,
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants,
- L'ancrage du projet dans le territoire et la qualité des activités.

Pour cela, la commune de Boissise-la-Bertrand s'appuie sur le comité de pilotage constitué des personnes suivantes :

- Monsieur le Maire de Boissise-la-Bertrand et / ou ses représentants
- Monsieur le Maire de Boissettes et / ou ses représentants
- La Directrice de l'école « Les Fontaines »
- Un représentant des parents d'élèves
- Un représentant du prestataire assurant la gestion du périscolaire
- Le délégué départemental de l'Education Nationale
- Un membre du Comité Enfance & Jeunesse
- La référente administrative du service scolaire
- Un représentant du CDA (Conseil Des Aînés)
- Un représentant du CME (Conseil Municipal des Enfants)
- Un représentant de l'Association Créa'kid
- Un représentant du Comité Des Fêtes
- Un représentant de l'association handicap LI77 – Langage Intégration 77 - Françoise Salaün

Le comité de pilotage est une instance décisionnaire et elle a pour rôle le suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet.

Le comité de pilotage se réunit 3 fois par an.

Coordination des activités

La collectivité a fait le choix de déléguer la coordination et la mise en œuvre des activités périscolaires, à un prestataire externe : « La Ligue de l'Enseignement de Seine et Marne ».

La convention se trouve en Annexe 3.

10- EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du PEDT est un enjeu majeur partagé par l'ensemble de ses partenaires.

Cette évaluation permet de vérifier la cohérence de la politique éducative du territoire.

Elle doit permettre :

- De communiquer et de partager la mise en œuvre du projet entre les partenaires
- D'apprécier son impact sur la réussite éducative des enfants au sein des projets menés
- D'avoir une analyse critique du projet sur ses points forts et ses points faibles
- De procéder aux ajustements nécessaires afin d'améliorer les projets

cf en annexe la grille d'évaluation du PEDT – elle pourra être remaniée par le comité de pilotage.

11- CONCLUSION

Ce projet pose les orientations pour les équipes pédagogiques des accueils collectifs des enfants scolarisés à l'Ecole Les Fontaines de Boissise-la-Bertrand pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis et, pour l'ensemble des enfants, âgés de 3 à 11 ans, des deux communes, pour l'accueil du mercredi.

Ce projet inclut et respecte pleinement le plan mercredi et la charte de Laïcité.

Il sera amené à évoluer et à s'adapter en fonction des besoins des enfants.

À ce projet sera rattaché :

- Un règlement intérieur à l'attention des familles avec les modalités d'accueil, de fonctionnement et d'inscription des enfants dans la structure (Annexe 4),
- Des critères d'évaluation qui permettront de rendre compte aux parents et aux institutions de l'évolution du projet pédagogique en relation avec le projet éducatif

Notre engagement porte sur la manière la plus opportune de prendre en compte les besoins de l'enfant dans un accueil globalisé : famille, école et loisirs.

12- ANNEXES

 **Annexe 1 - Effectifs scolaires et périscolaires 2022-2023 - en PJ**

 **Annexe 2 - Règlement intérieur – en PJ**

 **Annexe 3 - La charte de la laïcité – en PJ**

 **Annexe 4 - Convention avec la ligue de l'enseignement – en PJ**

 **Annexe 5 - Convention pour les cours d'anglais – en PJ**

 **Annexe 6 - Grille tarifaire**

Tranche	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tarifs extérieurs
Revenu mensuel du foyer	Inférieur ou égal à 1 500 €	De 1 501 € à 2 500 €	De 2 501 € à 4 000 €	Supérieur à 4 001 €	
Accueil du matin 7h45 - 8h45	1.41 €	1.41 €	1.41 €	1.41 €	
Accueil du soir 16h30 - 18h30	2.88 €	2.88 €	2.88 €	2.88 €	
Etude 16h30 - 18h00	3.92 €	3.92 €	3.92 €	3.92 €	
Repas du midi	3.95 €	3.95 €	3.95 €	3.95 €	6 €
Repas PAI	1.98 €	1.98 €	1.98 €	1.98 €	3 €
Accueil de loisirs Journée entière 7h45 - 18h30	10 €	12 €	15 €	18 €	40 €
Accueil de loisirs Demi-jour avec repas 7h45 - 13h30	7 €	8 €	9.50 €	11 €	24 €
Accueil de loisirs Demi-jour sans repas 7h45 - 12h00	5 €	6 €	7.50 €	9 €	20 €

 **Annexe 7 - Grille d'évaluation du PEDT**

Le PEDT	Les intervenants du comité de pilotage sont-ils présents aux réunions ?	Taux de présence au comité de pilotage			
	Le PEDT précise-t-il correctement les ambitions éducatives, les moyens mis à disposition et les attendus d'évaluation ?	Pas du tout	Pas assez	Plutôt oui	Tout à fait
	Est-il actualisé aux regards des évaluations conduites par le comité de pilotage et l'équipe d'animation ?	Pas du tout	Pas assez	Plutôt oui	Tout à fait
	Respect-il la charte de la Laïcité ?	Pas du tout	Pas assez	Plutôt oui	Tout à fait
	Le comité de pilotage a-t-il fait un bilan des projets ?	Taux de projets menés à terme			
	Le comité de pilotage fait-il un suivi de l'amélioration des projets	Liste des points forts et des points faibles dans la réalisation de chaque projet et donc des améliorations à y apporter			
	Les projets menés suivent-ils les objectifs du PEDT ?	Taux de réalisation des objectifs de chaque axe : Axe Pluridisciplinaire Axe Citoyenneté Axe Environnement et Culture Axe Savoir Vivre Ensemble			
L'équipe d'animation	Peuvent-ils avoir recours à une formation qualifiante ? (bienveillance, autorité, gestion de conflit, qualité de	Taux de personnel diplômé			

	l'accueil et des activités, installation d'un climat de confiance ...)				
	Peuvent-ils avoir accès à une formation sur la gestion des enfants présentant un handicap ?	Taux de personnel ayant reçu une formation sur le handicap Proposition dans l'année d'une formation sur le handicap			
Le directeur de l'accueil de loisir	Est-il force de proposition dans la gestion et la mise en œuvre des projets et des activités en lien ?	Points forts		Points faibles	
	Structure-t-il les temps d'animation (vie quotidienne, activités, temps de discussion...) en fonction du rythme biologique de l'enfant ?	Pas du tout	Pas assez	Plutôt oui	Tout à fait
Les projets et les activités proposés par l'équipe pédagogique	Favorisent-ils l'accès au sport et à la culture ?	Taux de projets ayant attiré au sport et à la culture			
	Proposent-ils des activités avec les partenaires locaux ?	Taux de projets en partenariat avec les partenaires locaux			
	Développent-ils la prise de conscience des enjeux du développement durable ?	Taux de projets ayant attiré avec le développement durable			
	Mettent-ils en pratique quotidienne les éco-gestes ?	Liste des éco-gestes quotidiens			
	Favorisent-ils l'autonomie et la responsabilisation des enfants ?				

	Rend-elle les enfants acteur dans le respect des règles de vie collective ?	Taux de conflits
	Les enfants sont-ils force de proposition et acteur des projets proposés ?	Taux de projets issu des propositions des enfants
	Les parents sont-ils satisfaits des projets et activités proposés ?	Taux de satisfaction des parents issu du questionnaire de satisfaction des parents
	Les enfants sont-ils contents de venir et de participer aux activités ?	Taux de satisfaction issu du questionnaire de satisfaction des enfants
Famille	Les parents sont-ils impliqués ?	Taux de présents aux réunions d'informations
	Les enfants fréquentent-ils régulièrement le centre de loisirs ?	Taux de fréquentation des inscrits

Annexe 8 - Questionnaire de satisfaction des enfants



Fourni et réalisé par la ligue de l'enseignement



ENQUETE DE SATISFACTION ENFANT - ANNEE 2022-2023

Quel âge as-tu ?

.....
.....

En général que penses-tu de l'accueil de loisirs ?

.....
.....

Est-ce que tu trouves des jeux et des jouets sympas dans les salles (poupées, voitures, coloriages, jeux de société, livre etc...) ?

.....
.....

En général, aimes-tu les activités proposées ?

.....
.....

Quel type d'activités préfères-tu ? (sport, bricolage, activités manuelles, cuisine, peinture...) ?

.....
.....

Aimes-tu manger à l'accueil de loisirs ?

.....
.....

Qu'est-ce que tu aimes le plus à l'accueil de loisirs?

.....
.....

Qu'est-ce que tu aimes le moins à l'accueil de loisirs?

.....
.....

Que voudrais-tu faire le mercredi à l'accueil de Loisirs ?

.....
.....

Fourni et réalisé par la ligue de l'enseignement

ENQUETE DE SATISFACTION ENFANT - ANNEE 2022-2023

Pour quelle raison votre enfant fréquente-il l'Accueil de Loisirs ?

Moyen de garde Pour le plaisir Autre :

ORGANISATION :

Que pensez-vous de l'accueil du matin et du soir ?

.....
.....

Globalement, que pensez-vous de l'organisation du centre de loisirs du mercredi ?

.....
.....

ANIMATIONS :

Pensez-vous que l'accueil de loisirs réponde aux attentes de vos enfants (activités, besoins)? Oui Non

Pourquoi ?

Le rythme de la journée vous semble-t-il adapté ? Oui Non,

Pourquoi ?

EQUIPE D'ANIMATION :

La relation avec l'équipe d'animation est-elle satisfaisante ? Oui Non

Pourquoi ?

INFORMATION – COMMUNICATION :

Que pensez-vous des différents supports qui vous sont proposés : les programmes d'activités, les panneaux d'information, le portail d'information aux familles par internet ?

.....
.....

Votre enfant vous sollicite-t-il pour venir à l'accueil de loisirs ? Oui Non

Avez-vous d'autres commentaires à nous faire parvenir ?

.....
.....
.....
.....